

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 30 (1969)

Heft: 1-2

Artikel: Les orchestres d'amateurs

Autor: Fallet-Castelberg, Edouard-M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-955545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

phantasievoller Musiker von Geist und Gemüt. In seinen melodisch anmutigen Tonwerken, deren stilistische Ausgewogenheit und formale Rundung ein getreues Spiegelbild seines harmonischen Wesens geben und deren Reiz nicht zum geringsten in der ungewöhnlich feinen und reichen kontrapunktischen Arbeit liegt, besitzt die klassizistisch-frühromantische Epoche einen ebenso sympathischen wie meisterlichen Vertreter, die schweizerische Musik der Zeit aber ihren fraglos bedeutendsten und universellsten Geist.»

Mit Xaver Schnyder von Wartensee ist nicht nur ein gut Stück Musik-, sondern auch ein interessanter Teil Geistesgeschichte verbunden, was uns an ihm immer wieder so sehr fesselt. Vielleicht vermochte der Hinweis auf den bedeutenden Schweizer Komponisten aber auch in diesem oder jenem unserer zahlreichen Orchester die Neugierde und die Lust zu wecken, es dem Stadtorchester Solthurn gleichzutun und eines der Schnyerschen Werke einzustudieren. f.

Les orchestres d'amateurs

«Au début fut l'orchestre d'amateurs!» — c'est ainsi qu'une histoire de l'orchestre en Suisse devrait commencer. Plusieurs orchestres professionnels de nos grandes villes et de villes de moyenne importance sont issus, au cours du dix-neuvième siècle, des anciens collèges musicaux (*collegia musica*, académies de musique, concerts). De nombreux orchestres d'amateurs accusent aujourd'hui un âge respectable. L'Orchestre de Wil SG remonte à l'année 1715, l'Orchestre de la Société de musique Sainte-Cécile de Rapperswil SG date de 1737, l'Orchestre de Willisau fut fondé en 1808, l'Orchestre de la Ville de Fribourg en 1813, l'Orchestre de Brugg AG en 1817 et l'Orchestre de la Société de musique de Lenzbourg en 1832. Ces derniers temps se multiplient les fêtes commémoratives des vingt-cinq, cinquante et cent ans d'existence d'orchestres d'amateurs qui jouent un rôle important dans la vie musicale de leur ville ou de leur village.

Les orchestres d'amateurs facilitent à leurs membres une activité créatrice qu'il y a lieu d'apprécier hautement. Le jeu d'ensemble exécuté avec sérieux et sous une direction experte ne tolère ni commodité ni indifférence. Il exige un maximum de discipline et de concentration. L'exécution publique d'oeuvres pour orchestre réclame un travail préparatoire digne du but recherché, travail pouvant d'ailleurs conduire à des résultats étonnants. L'expérience commune d'oeuvres de valeur pour orchestre dont la structure intérieure et le fond se révèlent aux musiciens amateurs au cours de l'étude systématique, signifie, en tant que point culminant de l'effort musical entrepris, la récompense pour le dur labeur accompli en marge de l'activité professionnelle et un grand gain intérieur. Souvent le public de concert apprécie davantage l'entrain et l'enthousiasme d'un orchestre d'amateurs que la perfection technique poussée à l'extrême. La technique moins perfectionnée du musicien amateur est compensée, la plupart du temps, par un consentement intérieur plus grand et une sympathie plus vivante. Et c'est préci-

sément dans cette joie spontanée de jouer et d'exécuter soi-même, au prix d'un gros effort, une oeuvre d'art (ce qui a toujours plus de valeur que de l'écouter seulement) que l'existence de l'orchestre d'amateurs trouve sa justification.

Des 127 orchestres d'amateurs membres de la Société fédérale des orchestres 34 sont de véritables orchestres symphoniques ou des orchestres moins complets mais qui n'exécutent que des oeuvres symphoniques en renforçant les instruments à vent; 55 sont de plus petits orchestres qui mettent à leurs programmes des oeuvres symphoniques aussi bien que des oeuvres pour cordes seulement, et 38 sont de purs orchestres à cordes.

Dans les petites villes et les villes de moyenne importance où il n'existe pas d'orchestres professionnels, les orchestres d'amateurs sont aujourd'hui parmi les soutiens de la culture musicale.

Il existe cependant en Suisse dans des localités plus petites de nombreux orchestres d'amateurs dont l'activité au service de la musique doit être considérée au point de vue culturel comme une oeuvre de pionnier. Grâce à la coopération avec des chœurs de la même localité ou des environs ils rendent même possible l'exécution d'oeuvres de plus grande envergure pour chœur et orchestre tels que des oratorios, des messes ou des oeuvres semblables. Dans les petites villes et les grands villages toute l'élite musicale s'intéresse vivement à l'activité de l'orchestre d'amateurs du lieu.

Dans l'ombre de l'orchestre professionnel on a vu naître, au cours des dix-neuvième et vingtième siècles, des orchestres d'amateurs aussi dans les grandes villes. Ici se trouvent les écoles et les conservatoires de musique ainsi que de nombreux professeurs de musique. Les besoins de la vie musicale d'une grande ville sont sensiblement plus nombreux et plus différenciés qu'à la campagne. Les orchestres professionnels n'étant pas à même — et de loin — de s'occuper de tout (et ne le désirant d'ailleurs pas) parce qu'ils ont déjà un programme de travail trop serré (organisation de grands concerts, collaboration au théâtre et à la radio), il reste pour les orchestres d'amateurs toute une gamme de tâches extrêmement intéressantes. L'orchestre professionnel ne se consacre en règle générale qu'aux oeuvres symphoniques de grande envergure et difficiles qui exigent un appareil énorme et des musiciens possédant tous une formation complète. Le fait que l'orchestre d'amateurs doive se borner à des oeuvres dont les exigences techniques sont plus simples mais dont le contenu ne présente pas pour autant moins de valeur et de charme, lui réserve aussi dans la grande ville une tâche particulière et y justifie sa présence. Entre orchestres professionnels et orchestres d'amateurs il n'y a nullement de la concurrence mais une véritable division du travail dont beaucoup de mélomanes ne sont toutefois pas encore conscients.

Les orchestres d'amateurs d'une grande ville doivent donc tendre à enrichir la vie musicale par l'étude et l'exécution d'oeuvres de bon aloi. Cela représente une tâche exigeant de la part des membres d'un ensemble d'amateurs beaucoup d'application et de persévérance ainsi qu'une discipline à toute épreuve. Dans les grandes villes où il y a pléthore de concerts de tous genres — on est stupéfait de l'imagination des agences de concerts — et où il est toujours possible de

comparer sa performance avec celle de l'orchestre professionnel, l'orchestre d'amateurs travaillant sérieusement aura souvent de la peine à gagner et à enthousiasmer pour sa cause un public qui malgré tout le travail d'éclaircissement est encore toujours plein de préjugés. Un ensemble d'amateurs qui tient à remplir une tâche et à se maintenir dans une grande ville, doit faire preuve de beaucoup de tenacité et d'une volonté de vie indomptable. Le Berner Musikkollegium fondé en 1909 est peut-être l'un des plus beaux exemples d'une activité bien comprise.

Alors qu'autrefois ce n'était que dans les couches sociales supérieures et ainsi donc dans les milieux aisés qu'on jouait d'un instrument de musique, nous constatons qu'aujourd'hui que *toutes* les couches sociales sont représentées dans les orchestres d'amateurs. Il en résulte des problèmes financiers qui n'en étaient pas autrefois (salaire du chef d'orchestre, frais des concerts, matériel d'orchestre, instruments, local de répétition, etc.). La volonté de rendre accessible l'activité dans les orchestres d'amateurs à toutes les couches sociales ne doit pas se heurter et encore moins se briser à des difficultés d'ordre financier.

L'activité musicale d'un orchestre d'amateurs dépend entièrement de la qualité de son chef. Le directeur musical doit connaître les instruments de l'orchestre (en particulier les instruments à cordes) et posséder de bonnes connaissances de la littérature appropriée pour orchestre, avoir la main heureuse dans le choix des oeuvres à étudier (les exigences ne devant pas dépasser ce qu'il est possible de réaliser) et comprendre avant tout la mentalité particulière du musicien amateur. De telles conditions, ce n'est en règle générale qu'un musicien professionnel disposant aussi d'une excellente formation pédagogique qui saura les remplir. On s'en rendra compte qu'il ne sera pas toujours aisé de satisfaire les exigences de salaire d'un chef d'orchestre aussi qualifié.

Le problème du recrutement ne se pose guère dans les grandes agglomérations mais avec une acuité d'autant plus forte à la campagne où, ces dernières années, plusieurs orchestres d'amateurs ont dû cesser leur activité et décider leur liquidation. Dans beaucoup de localités moins importantes on manque de professeurs de violon capables ainsi que d'orchestres scolaires et de jeunesse où les futures musiciens amateurs de nos orchestres pourraient se former.

Et pour finir encore deux questions d'ordre technique:

- L'achat et la location d'oeuvres musicales exige toujours des frais qui ne cessent d'augmenter et qui atteignent parfois des montants insupportables ce qui gêne de façon regrettable l'établissement des programmes.
- A la campagne on manque souvent de locaux appropriés pour y donner des concerts. Il importe donc qu'on tienne compte dans la construction de salles des besoins spécifiques posés par des concerts d'orchestre.

La promotion des orchestres d'amateurs qui représentent un facteur culturel important de notre pays, est dans l'intérêt bien compris de la collectivité. Les autorités seraient partant bien inspirées en leur accordant leur appui moral et matériel dans la forme la plus utile.

Edouard-M. Fallet-Castelberg